

Parc de 44 éoliennes projeté sur la ZEC-BSL

RES-Canada projette d'implanter 44 éoliennes de 100 mégawatts sur la ZEC Bas-Saint-Laurent, dans le secteur du Mont Longue-Vue.

ERNIE WELLS

Les vues de RES Canada ressemblent à celles de TransCanada qui en mai 2006 projetait 51 éoliennes au cœur de la ZEC-BSL. « Notre projet est différent, mais c'est sur le même territoire », confirme la porte-parole de Res Canada, Viviane Maraghi, rejointe jeudi midi, alors qu'elle s'apprêtait à effectuer une visite sur la ZEC-BSL. Le même jour, en soirée, l'entreprise a présenté son projet à Trinité-des-Monts. « Nous avons placé un avis public dans un journal pour annoncer cette soirée et nous avons fait des invitations par la poste », précise Mme Maraghi.

Interrogée si son entreprise connaissait le site projeté pour son parc éolien, à savoir un territoire faunique prisé des amateurs de chasse du gros gibier et de plein air et que l'opposition pouvait se manifester, Mme Maraghi a rétorqué qu'il y a souvent des opposants à ce type de projet. « Mais nous sommes de bons développeurs. Nous espérons travailler en partenariat avec la ZEC-BSL et le consortium. Le secteur convoité est une excellente source éolienne. Notre projet va ouvrir le territoire et peut-être favoriser encore plus la récolte de l'original », dit-elle.

« Res Canada doit présenter son projet à Hydro-Québec le 3 septembre 2014. L'échéancier est serré pour débiter la production en décembre 2017 », précise Mme Maraghi. Quinze autres projets éoliens sont en lice au BSL pour 225 MW

Gestionnaires stupéfaits

Les gestionnaires de la ZEC-BSL sont tombés de leur chaise en apprenant, il y a quelques jours, qu'un autre promoteur éolien lorgnait le Mont Longue-Vue. Ces derniers, comme les 1 600 membres et usagers du territoire de 1 400 km², n'ont pas oublié le projet de TransCanada qui avait suscité une vive opposition. Finalement, le 5 mai 2008, Hydro-Québec

faisait savoir que le projet de TransCanada n'était pas retenu à son appel d'offres.

« Ce nouveau projet nous tombe dessus au moment où nous amorçons un vaste projet récréo-touristique au Mont Longue-Vue », déplore le dg, Peter Camden. Que désirons-nous léguer aux générations futures ? Sommes-nous prêts à céder les territoires fauniques aux dépens des bénéfices monétaires ? Nous croyons que nos préoccupations ne soient pas considérées si ce projet est accepté par le consortium. On peut s'attendre à des impacts importants sur la quiétude des lieux, l'apparence du paysage et la pratique des activités de chasse », écrit-il sur le site de la ZEC-BSL et sur Facebook.

Le président de la ZEC-BSL, Guillaume Ouellet est catégorique : « On n'en veut pas de ce projet éolien. Le Mont-Longue-Vue est la seule montagne du territoire pour notre développement récréo-touristique. On va mobiliser nos membres et la population et initier l'opposition ».

RES Canada, fondée en 2003, est basée à Montréal, Québec, avec un bureau de la construction en Ontario. Une filiale en



Quelque 25 personnes ont pris connaissance du projet de RES Canada, jeudi soir dernier à Trinité-des-Monts.

propriété exclusive de RES Ltd, RES Canada se concentre sur le développe-

ment et la construction de projets éoliens, solaires, de transport et de stockage.

L'acceptation sociale doit être obtenue

La Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent affirme que tout promoteur voulant se joindre au consortium composé des huit MRC et de la Première Nation Malécite de Viger doit, au préalable, obtenir l'acceptation sociale.

ALEXANDRE D'ASTOUS

La notion d'acceptation sociale aussi appelée acceptabilité sociale signifie que

les parties concernées (promoteur, population, élus) construisent ensemble les conditions à mettre en place pour qu'un projet réussisse.

Le directeur général de la CRÉ, Gérald Beaudry, indique que les promo-

teurs doivent d'abord tenir une séance d'information publique pour présenter leur projet à la population et aux organismes concernés. Il écarte l'idée d'appuyer un projet qui n'aurait pas l'assentiment de la population.

25 personnes

«C'est sûr que comme organisme public, nous n'investirons pas dans des projets rejetés par la population. Nous avons engagé un chargé de projet externe à l'organisation qui assure le suivi avec les promoteurs». Questionné à savoir ce qu'il pensait d'un parc éolien au centre d'un territoire faunique giboyeux et prisé des amateurs, M. Beaudry répond que c'est à la popula-

tion de décider. Il ignorait la tenue d'une assemblée publique jeudi à Trinité-des-Monts. Cette assemblée a attiré 25 personnes, dont trois maires et le préfet de Rimouski-Neigette, Francis Saint-Pierre.

Le consortium public doit détenir 50 % des parts des projets au BSL, ce qui pourrait représenter un investissement de 80 M \$ pour des projets totalisant 225 MW. En retour de cet investissement public, les MRC et la Première Nation Malécite de Viger pourraient se partager, à parts égales, des profits nets de 8 à 9 M \$ par année pendant 20 ou 25 ans. Une partie de cette somme servira à la mise en place d'un fonds de développement régional en partenariat avec la CRÉ.

LIBRAIRIE BOUTIQUE VENUS
PROMOTION PROFESSEURS
82072572